Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 4 (1763)

Heft: 2

Artikel: Avis : au sujet de la question proposée en 1762 : comment pourroit-on

établir dans le canton de Berne des bergeries, ou les perfectionner?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382569

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVIS

Au sujet de la question proposée en 1762.

Comment pourroit-on établir dans le canton de Berne des bergeries, ou les perfectionner?

N n'a couronné aucune des piéces envoiées à la Société, sur cette matière, à la fin de l'année 1762. Quoi qu'il y eût des choses excellentes à divers égards, dont on remercie les auteurs, la question n'a pas paru y être traitée d'une manière affés rélative aux diverses circonstances particulières à notre pais. On auroit souhaité des observations sur les lieux où ces bergeries peuvent être établies avec le plus de succès, & des régles à cet égard. On auroit encore désiré des observations sur l'espèce des béliers & des brébis, dont il faudroit faire choix pour le pais. 'On auroit voulu savoir s'il en faut faire venir du dehors, d'où & avec quelles précautions. On auroit désiré de trouver dans ces mémoires une méthode d'éducation, & de soins

à raison du lieu, des saisons, des maladies, & des circonstances de la police de la campagne dans les divers districts. Enfin, on auroit voulu voir un calcul exact & détaillé de la dépense, & du rapport d'un nombre donné de mouton.

On a donc renvoié à distribuer ce prix jusqu'à la fin de l'année 1765. afin que ceux qui voudront travailler fur cette matière, puissent confulter, recueillir des expériences & donner des lumiéres fûres, & accommodées au païs que nous habitons.



a reality of a menting discourse delighted a block a

Hopy lift it also so they believe to be a problem than are of the first of the constraint of the bank in the place could be disched the provide bloom and

strained a don to proceed and the process On after delice de como en dans ces are. choices une meniode d'es casair. de de loiss

series of a universe series of an

SUPLE-



Suplément aux observations sur la situation El la culture de la Prévoté de

MOUTIER GRANDVAL, &c.

dans la 4. partie de ce recueil, année 1762. p. 137.

Page 139. 1. 5 & 6. lisés Dorvan ou de Tavannes.

140. l. 17. -- Monto. ib. l. 22. Moron. 143. l. 2 & 3. -- Sorveilliers. ib. l. 8. elle pour il. ib. l. 22 & 23. Sacourt-Pontenat.

Il dure généralement jusqu'à l'hiver; un petit nombre d'endroits exceptés. La où il finit avec la belle saison, il recommence d'abord au printems & continue jusqu'à la S. George ou au commencement de Mai. Il est des lieux, où le propriétaire du terrein, comme propriétaire est exclus du droit de compâturage. Enfin il en est d'autres, mais en petit nombre, où le pâturage dure six semaines consécutives &c.

Page 152. l. 25. lifés. aussi au midi le

bœufs & d'un cheval -- ajoutés:

Dans tout ce petit pais, à l'exception de quelques

quelques endroits, comme à Moûtier d'une terre marneuse & fort compacte, on laboure généralement avec trois paires de bœufs, ou un nombre de chevaux proportionné. Le fait particulier dont il est fait mention ci-dessus étoit occasionné par la grande sécheresse de la saison dans un terroir penchant, graveleux & tourné au midi. Il arrive aussi que deux paisans aïant à cultiver deux pièces de champ contigues mettent en commun à la même charrue un double attelage.

154. l. 6. chanoines féculiers

160. l. 7 & 8. Malleray & Champos

il y a de l'erreur dans ce fait; il doit être retranché.

162. l. 29. arrêtent

166. l. 1. audessus

on vient de parler -- effacés ces mots fur le mocon.

Mark De la Companie for continue for the last of the continue for the last of the continue for the last of the continue for t

proprietaire afte angles are kinger decrease

Confidence of the second of th

hour, and to propriet of a correct a contract

rage. Enter it was bit of the contract of a many or a contract of the contract

with the exercise of artific to the land. The

magnesia in the district the district and the second

the state of the s

* J'ajoûte deux notes qui penvent instruire sur l'état de population des communautés comprises dans la Prévoté, qui professent la religion catholique romaine.

Dans la Paroisse de Courrendlin.

Célibataires,	de tout âge. Garçons. Filles. 85 120 35 35 19 15 18 25	161 195
Mariés Veufs	Femmes. 18 11 3	tants armes
	Hommes 10 2 4	97 97 17 39 Dans la Mairie de Courbaon. Ames. Hommes portants armes. 217 44 34 55 96 26 26 26 26 26 26 26
Maries	Femmes. 57 14 6 20	1 97 11 12 Mairie 117 117 117 117 117 119
Ma	Hommes. 57 14 6	97 - 1 Dans 1 Ames 217 135 251 96
	COURRENDELIN. Châtillon Velera Roffemaifon.	Courchapoin Merveillier La Scherelte.

FAUTES

à corriger dans la prémiére partie pour l'année 1763. Mémoire IV.

--- 132. l. 6. on a jamais, lisés on n'a jamais.

138. l. 17. tout des grands éclaircissemens, lises sur-tout de grands éclaircissemens.

les terres se remplissent, lisés

faisoient pas.